

Mme MOREAU
La Pélivière
53290 Bouère
02.43.06.61.39

à Bouère, le 16 JUILLET 2012

Madame le Préfet,

Je suis riverain de la société APROCHIM, et donc impactée par la pollution aux PCB. Je suis révoltée de voir encore aujourd'hui un an et demi après la découverte de la pollution en janvier 2011 que les riverains ne comptent pas à vos yeux car jusqu'à présent on entend parler que des agriculteurs et des salariés !

J'ai demandé un rendez-vous avec vous pour faire le point sur la situation mais nous avons été reconduits vers le sous-préfet, j'ai l'impression qu'une fois encore il faut nous faire taire pour sauver les 80 salariés et tant pis pour les petits dommages collatéraux : Nous et nos enfants !!! notre vie et notre santé !!!

Donc voilà pourquoi je vous envoie ce courrier pour vous expliquer notre situation invivable depuis un an et demi. Pour vous résumer en quelques mots le reste de ma lettre : "J'ai une partie de moi qui est morte en janvier 2011 "

Je suis maman de 3 enfants de 2 ans, 6 ans, et 8 ans. Personne ne peut imaginer ce qu'on endure depuis plus d'un an !!! stress, angoisse, culpabilité d'avoir empoisonné ces enfants avec des produits pollués aux PCB, préjudice morale et physique et financier, j'ai perdu **20 kg** en un an en me battant pour me faire entendre comme victime auprès des autorités locales ! **Nous habitons à 400 m de l'usine** ! Tellement angoissée que je ne pouvais rien avaler pour me nourrir ! je ne voulais plus que mes enfants jouent dans l'herbe !

Nous avons fait estimer notre propriété en novembre 2010 pour la vendre, nous avons commencé à rechercher une maison ou un terrain pour construire aux alentours de Meslay- Laval. Mais trois mois plus tard, nous apprenons que nous sommes victimes d'une pollution aux PCB par un membre de l'association Terre et Vie D'Anjou et non par les autorités compétentes ! Les agences immobilières nous ont confirmé que nous ne trouverons pas d'acheteur avec une maison polluée et que si par miracle on en trouve un il fera baisser le prix de vente , nous sommes dans une impasse et de plus comme si nous n'avions pas assez de problème la taxe foncière et habitation vont augmenter, super !

Suite a cette nouvelle désastreuse, j'ai demandé une prise de sang pour moi et ma fille aînée car je savais que le taux pouvait être analysé (mon conjoint travaille chez APROCHIM). Ils ont attendu 1 an avant de la faire c'est facile car pendant ce temps nous n'avons plus consommé nos produits. De plus, on a refusé la prise de sang sur ma fille car ça aurai fait tâche une fillette de 8 ans avec un taux de PCB supérieur aux taux d'imprégnation critique. Le résultat de ma prise de sang est sans appel; je fais partie des 2 personnes dont le taux de PCB est supérieur au taux d'imprégnation critique ! Dr Harry m'a confirmé que mes enfants en avaient car ils ont consommé tout comme moi. Depuis combien de temps dure cette pollution ? j'ai vécu ici pendant mes 3 grossesses! Comment ne pas se sentir culpabilisée en sachant que j'ai empoisonné mes enfants ? Moi j'ai maintenant des soucis avec ma thyroïde, coïncidence! Nous ne connaissons les conséquences du PCB sur les enfants que plus tard comme par exemple : la Thyroïde, la stérilité chez les petits garçons exposés très jeunes , des troubles du développement du système nerveux se traduisant par des difficultés d'apprentissage et bien d'autres

Nos œufs on été analysés et le verdict est sans appel nous étions **beaucoup beaucoup** plus haut que la norme autorisée, l'une des propriété les plus touchée ! L'ARS nous a conseillé de ne pas consommer nos œufs et volailles c'est à dire nos canards, nos poules, nos poulets, nos oies et oisons. Nous avons donc demandé à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour savoir comment avoir des analyses sur nos moutons, j'ai contacté la DDCSPP qui nous a dit **au téléphone** que nous n'avions qu'à tuer nos moutons donc 5 brebis et 2 béliers et c'est tout !!! Abasourdie par ses propos j'ai signalé que nous avions un numéro d'élevage que je n'étais pas agriculteur mais que je cotisais à la maison de l'élevage et souhaitais des analyses pour faire valoir mes droits aux indemnités, qu'il était hors de question d'euthanasier mes moutons à mes frais et que je voulais être indemnisée comme les agriculteurs. On m'a répondu que je pouvais les garder et que dans 6 mois ils ne seraient plus pollués !!! là c'était la plus grosse bêtise que j'avais entendue ! En fait je pense qu'on voulait me faire taire une fois de plus, donc j'ai menacé de les vendre au marché et là bizarrement j'ai obtenu des analyses et je l'ai très mal vécu car j'avais le droit de m'empoisonner avec mes moutons mais pas de les vendre pour empoisonner les autres. J'aurais été incapable de les vendre les sachant contaminés. J'ai une conscience contrairement à certaines personne qui l'on fait !

Les résultats sont aussi catastrophiques que les œufs, nous avons été obligés de prendre la plus terrifiante des décisions : **L'EUTHANASIE**. Deux de nos agneaux qu'on avait abattus à l'abattoir ont été saisis. C'était horrible de tuer nos moutons élevés pour 2 d'entre eux au biberon. Nous aimons nos animaux, vous ne pouviez pas savoir à quel point ! je n'ai jamais autant pleuré depuis un an et demi.

Comment expliquer à ses enfants la raison de l'abattage de nos animaux, ma fille de 8 ans était en larmes et elle m'a demandé "nous aussi maman on va mourir, on est pollué aussi nous !!!!!"

Vous imaginez le traumatisme ! elle avait écouté toutes nos conversations sans qu'on le sache , j'aurais fait n'importe quoi pour nos bêtes mais impossible financièrement de les nourrir. Depuis un an et demi, nous rachetons tout en commerce, ce qui a explosé notre budget course.

Si nous n'avions pas fait les démarches pour nous renseigner nous n'aurions jamais été au courant ! **c'est un scandale !**

Tout les jours je pleure et je craque à bout de nerfs, j'en rêve la nuit, je le vis tous les jours, contrairement à vous tous qui n'êtes pas concernés car ce n'est pas votre santé, vos enfants, vos animaux, votre maison ! Le plus dur c'est quand mes enfants me voient craquer et qu'ils viennent me dire : "Ne pleure pas Maman, on est là, on t'aime, ne sois pas triste ". Mon mari le vit très mal, il travaille dans la société responsable ! vous imaginez il a participé à empoisonner ses enfants et sa santé !

Enfin reconnue comme propriété polluée, nous avons obtenu des analyses sur nos parcelles, mais une fois de plus APROCHIM fait semblant de ne pas être au courant, donc mon mari a emmené la lettre de la préfecture à APROCHIM et là on nous a répondu qu'il ne savait pas que nous faisons partie des analyses des terrains !!! Mensonge, je suppose ! Du coup, les enclos ayant déjà été faits chez les agriculteurs par la société agréée nous avons dû le faire nous même !

Les résultats d'herbe, de sol sont eux aussi non conformes!

Encore une fois je suis dégoûtée car même son patron n'est jamais venu nous voir pour savoir comment nous allions. Nous avons refusé le remboursement de nos moutons car ce n'est pas le seul préjudice , hélas ! Au début de l'affaire de la pollution en janvier 2011, mon mari a expliqué notre situation et celle des riverains à son patron. Voyant aucun effort de sa part, nous avons décidé de prendre un avocat, et même là toujours pas de nouvelles, donc nous avons décidé de partir en procès, nous nous portons partie civile en pénal pour mise en danger à la vie d'autrui. Mon mari qui travaille à APROCHIM a des soucis de santé dûs aux PCB, ce qu'on va prouver pour notre procès.

Alors comment doit-on réagir quand on voit que les riverains ne comptent pas ! Croyez-vous vraiment qu'il est nécessaire de continuer à faire travailler cette entreprise ! Nous vivons toujours dans la peur que ça recommence malgré les contrôles car c'est déjà arrivé malgré la DRIRE ! De plus l'usine tourne à moins de 50 % quand sera-t-il à 100% !!!! Vous pensez vraiment qu'on a envie de vivre avec la boule au ventre tous les jours !!!! Car si nous ne pouvons jamais vendre la maison nous serons prisonniers à tout jamais de cet enfer !!!! Vous pensez que c'est une vie ! pour nous et nos enfants sans compter que maintenant que nous n'avons plus de moutons pour entretenir le terrain, c' est devenu une friche !!! Il faut que tout ça cesse, je suis fatiguée et désespérée de me battre depuis un an et demi, dégoûtée par le système, et écœurée de voir qu'on va sacrifier des riverains et leurs descendances pour une seule entreprise qui rapporte de l'argent aux communes, sauver les 80 emplois ! à quoi bon, nous sommes le pot de terre contre le pot de fer ! Nous n'avons jamais médiatisé notre cas, mais aujourd'hui, je veux que les autorités compétentes sachent ce qu'on vit chaque jour.

Le rendez-vous avec le sous-préfet ne m'a pas du tout satisfaite, je pense qu' il n'a pas compris qu'on vivait un enfer , pas compris notre douleur, notre désespoir, malgré tout ce qu'il met en place pour la surveillance d'APROCHIM, ce qui est plutôt réconfortant. Mr harnois nous dit que notre terre n'est plus polluée et que l'herbe ne le sera plus dans quelque temps, que nous pourrions remettre des animaux et que l'on peut remanger nos légumes. En fait tout va bien pour lui, on devrait tourner la page et recommencer à zéro, mais avec le traumatisme que l'on a vécu c'est impossible. Certes il va y avoir des analyses régulières mais ça ne pourra pas empêcher une autre pollution ! On ne pourra plus jamais vivre sereinement dans cette maison que nous voulions déjà vendre avant la pollution, et ça personne au monde peut le comprendre. Nous serons toujours dans le doute pour la santé de nos enfants et la notre, et surtout celle de mon mari, salarié d'APROCHIM. Quand j'entends Mr Harnois me dire que de toute façon je dois vivre avec, que lui, son enfant a une maladie génétique et qu'il doit vivre avec. Je suis désolée pour son enfant mais lui au moins, il sait ce qu'il a. Pour notre part nous le découvrirons au fil des années. Je pense que le doute est encore plus dur à vivre. Nous nous sommes renseignés auprès de Médecins pour les conséquences du PCB, il y a des PCB qui sont **cancérogènes** et d'autres non. Mr harnois ne m'écoutait pas, à part me parler des saumons qui sont pollués aux PCB ! Certes, mais je ne mange pas de saumon aux 3 repas, alors que nos produits contaminés aux PCB, nous les consommons tous les jours. Nous avons été contaminés, il ne faudrait pas l'oublier. Quand je lui ai parlé du DR HALIMI (chirurgien pédiatre), qui a étudié les PCB dans le Rhône, il m'a répondu qu'il fallait comparer ce qui était comparable ! Le DR HALIMI est un médecin compétent qui a étudié les PCB. Et la synthèse qu'il a effectuée n'est pas très rassurante. La seule chose positive de ce rendez-vous est que nous allons peut-être profiter d'un arrangement pour notre taxe foncière et habitation.

Ce que nous souhaitons avec le procès, c'est être reconnus comme victimes, avoir un suivi de notre santé, et être indemnisés pour les préjudices économiques, financiers, physiques et moraux.

Ce que je désire le plus, c'est que vous n'oubliez pas les riverains qui vivent dans la crainte, l'angoisse. Pour moi , la seule chose qui m'aiderait **peut-être** à dormir tranquille, c'est qu'APROCHIM ferme son site de Grez-en-Bouère.

Le malheur des uns fait le bonheur des autres.

MME MOREAU Sophie.

PS: Copie envoyée au Président du conseil Régional, Jacques Auxiette .